

SEANCE DE LA F.S.T.B. le 9 mars 1975 à 11 h 15  
à VERNAND/ LAUSANNE

Présidence : M. Michel Favre

Membres présents : Mme G. Brandt  
Mme A. Hegyi  
Mme M. Madliger

Membres excusés : M. A. Bonzon  
M. C. Doerfliger  
M. L. Hegyi  
M. R. Chuard

N'ont pas répondu: M. C. Henry  
M. Ch. Geninasca

\* \* \*

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 29 avril 1973 <sup>et 74</sup>
3. Rapport de caisse - ouverture d'un compte en banque 1
4. Match Strasbourg-Neuchâtel
5. Stage de moniteurs de Tchoukball
6. Charte
7. Rétrospective - avenir
8. Cotisations
9. Divers

\* \* \*

1. Appel

M. Michel Favre, Président, procède à l'appel des membres (voir ci-dessus).

Une lettre sera adressée aux membres du Comité absents à cette séance dans le but de leur demander s'ils désirent être déchargés de leur fonction au sein du Comité du Tchoukball, en restant toutefois membre, (selon article 14 des statuts) ceci afin de procéder à leur remplacement éventuel.

## 2. Procès-verbal de la séance du 29 avril 1973 du Comité de la F.S.T.B.

La secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance de la F.S.T.B., du 29 avril 1973, à Lausanne.

Le Président relève que nous nous en sommes tenus à ce qui avait été protocolé, avec plus ou moins de succès.

? Mme Brandt reprendra contact avec M. Bonzon en ce qui concerne le développement du Tchoukball par l'intermédiaire des sociétés de gymnastique.

## 3. Rapport de caisse

Le Président informe les membres présents de l'état actuel du compte de chèques postaux, qui se monte à fr. 500.--, somme versée par Mme Brandt. Il propose de virer fr. 400.-- sur un carnet d'épargne, à ouvrir, et de ne laisser qu'une somme modique au compte de chèques postaux.

Les membres présents donnent leur accord à cette proposition.

Des remerciements vont à la secrétaire qui, au cours de l'année écoulée, a pris en charge certains frais de ports relatifs à la correspondance.

Des sincères remerciements sont également adressés à Mme Brandt, pour avoir pris à sa charge les frais de maillots, cuissettes, etc.

## 4. Match Strasbourg-Neuchâtel

Le 4 mai prochain seront disputés à Cernier, Collège la Fontenelle, 2 matches inter-villes Strasbourg-Neuchâtel dont :

- l'un monopolaire à 11 h.
- l'autre bipolaire à 15 h.

matches autorisés par la Fédération suisse de Tchoukball.

Les membres présents ouvrent une discussion pour la sélection éventuelle de joueurs côté genevois. Mme A. Hegyi est priée de convoquer une équipe qui se déplacera à Cernier un ou deux après-midis (samedi), dans le but de s'entraîner pour cette occasion. Au dernier moment, le Président sélectionnera les 9 meilleurs joueurs, dont 6 pour disputer le match monopolaire et 3 remplaçants, puis 12 joueurs pour le match bipolaire.

M. Périard est chargé d'écrire à Arkina pour leur demander s'il leur était possible de mettre à notre disposition des affiches et affichettes de publicité à l'occasion de cette rencontre, ainsi que quelques bouteilles de leur nectar, ami du sportif, nommé Arkina.

#### 5. Stage de moniteurs

M. Favre annonce aux membres présents qu'un stage de moniteurs TB aura lieu aux Verrières, dans le cadre du Centre des Loisirs de Neuchâtel. Pour la première fois, il sera distribué aux futurs moniteurs un certificat attestant cette fonction.

#### 6. Charte

Avant de faire imprimer la charte, les membres du Comité prennent toutefois les décisions suivantes :

- ) un projet de première page (couverture) sera élaboré par M. Périard ;
- ) la charte sera relue et éventuellement corrigée par Mme A. Hegyi ;
- ) Mme Brandt prendra ensuite contact avec M. Roulet, pour l'impression.

Le format A7 a été retenu et la quantité proposée est de 1'000 pièces.

#### 7. Rétrospective - Avenir

M. Favre brosse un tour d'horizon rétrospectif qui englobe les différents points suivants :

- ) organisation de journées sportives
- ) démonstrations
- ) correspondance échangée.

La secrétaire donne connaissance aux membres du Comité des 2 lettres reçues récemment de M. Andrews et d'un futur représentant du Tchoukball au Kenya, toutes les deux réjouissantes et pleines de promesses.

Le Président souligne les 2 faits suivants :

- ) le problème des encartages qui va partir à Bulova
- ) l'article sur le Tchoukball qui paraîtra prochainement dans le journal français : "Education physique".

#### 8. Cotisations

Il est décidé en séance et à l'unanimité de la perception d'une cotisation de fr. 50.-- par membre annuellement, avec effet au 1er juillet 1975.

La somme ainsi recueillie permettra le financement d'un futur match Suisse-France.

9. Divers

M. Favre informe les membres présents qu'un projet de tableau d'affichage du score, lors de matches de Tchoukball, est à l'étude au Technicum.

La séance est levée à 14.30 h.  
md.